

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

IXe ANNEE

No. 10

OCTOBRE

1893



REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DE LA
TERRE SAINTE

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LES
FRANCIŒAINS
DE
L'OBSERVANCE
DE
MONTREAL

AVEC L'APPROBATION DU
MINISTRE GENERAL
DE TOUT L'ORDRE DE
ST-FRANÇOIS
ET DE
L'AUTORITE DIOCESAINE.



Envoyez \$1.00

PRIX DE

L'ABONNEMENT ANNUEL

Au Gerant



Rue S. Paul

279

M. M. G. CALARNEAU

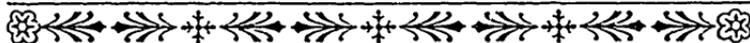
Montreal.



SOMMAIRE.



Saint François d'Assise, p. 425. — Correspondance de Rome, p. 430. — Connaître Dieu et Jésus-Christ, p. 433. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 436. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 441. — Lettres de France, p. 448. — Grande procession du carême dans la Basilique du T. Saint Sépulcre, p. 452. — Chronique, p. 461. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, p. 465. — Nécrologie, p. 466. — Les Indulgences, p. 467.



AVIS.



Tous nos Tertiaires de Montréal sont invités à se rendre aux heures ci-dessous dans l'Eglise de Notre-Dame des Anges pour y solenniser la fête de notre Père commun.

6 heures a. m., messe de communion, par S. G. Mgr Fabre.

9 heures a. m., grand'messe.

2 heures p. m., vêpres, réunion des Sœurs, vêtures, professions, panégyrique, salut, bénédiction papale.

7 heures p. m., réunion des Frères, mêmes cérémonies qu'à 2 heures.

Dans la même église, *Triduum* préparatoire le 1, le 2 et le 3 : 2 heures p. m., pour les Sœurs ; 7½ heures p. m., pour les Frères.



Nous prions ceux de nos Abonnés qui sont en retard pour payer leur abonnement, de vouloir bien le faire au plus tôt, en s'adressant à M. le Gérant, Rue S. Paul, 279.



Pour tous les renseignements ayant rapport au Tiers-Ordre. — Chemin de Croix. — Cordon Séraphique, etc, etc., s'adresser au P. Directeur de la *Revue*, 1222, Rue Dorchester, Montréal.

IXe ANNEE
1893



1er OCTOBRE
No. 10



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXXIII

LE CARDINAL HUGOLIN EST DONNÉ PAR LE PAPE
COMME PROTECTEUR DE L'ORDRE.

DE retour dans sa patrie sans avoir réussi dans sa mission en Egypte, instruit des difficultés survenues dans l'Ordre en son absence et des obstacles que ses frères avaient rencontrés dans les différentes contrées où il les avait envoyés l'année précédente, François songea aux moyens de remédier à cet état de choses. Depuis un certain temps déjà il avait compris le besoin, pour sa famille religieuse, d'une protection contre les dangers tant extérieurs qu'intérieurs. — Voici comment s'expriment à ce sujet, les premiers historiens du Bienheureux.

“Saint par les mérites continuels de sa vie de plus en plus

vertueuse, François voyait se multiplier partout sa famille spirituelle et, par la grâce de Dieu, s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, portant des fruits nombreux et merveilleux. Il commença des lors à songer, souvent, avec sollicitude, aux moyens de protéger cette nouvelle plantation et de la faire grandir sans cesse par le lien de l'unité.

“ Il voyait alors certains hommes, invétérés dans le mal, s'attaquer comme des loups à son troupeau et prendre, dans la seule nouveauté, occasion de lui nuire. — Il prévoyait, en outre, qu'entre ses fils eux-mêmes pouvaient se produire des choses opposées à la sainte paix et à l'unité. Comme cela est arrivé souvent, même parmi les élus, il redoutait de voir un jour quelques-uns de ses frères, enflés par leur sens charnel, d'un esprit porté aux querelles, prompts à se scandaliser, devenir rebelles.

“ Or, dans le temps que l'homme de Dieu roulait fréquemment ces pensées et d'autres dans son esprit, il eut, une nuit, durant son sommeil, la vision suivante : Une petite poule noire, semblable à une colombe apprivoisée, aux pattes et aux pieds tout couverts de plumes, avait des poussins si nombreux qu'elle ne pouvait les cacher tous sous ses ailes, bien qu'ils cherchassent, en tournant autour d'elle, à y pénétrer.

“ Réveillé, l'homme de Dieu se mit à méditer sur cette vision. Eclairé par l'Esprit Saint, il comprit bientôt que cette poule le désignait : Je suis cette poule, se dit-il, petit de taille, de teint naturellement foncé, et je dois être simple comme la colombe par l'innocence de ma vie, chose très rare à notre époque, mais qui fait s'envoler d'autant plus facilement au Ciel. Les poussins sont les frères si nombreux et ornés de grâce que Dieu, dans sa miséricorde, m'a donnés et me donnera, mais que je ne puis, de moi-même, protéger contre les tracasseries des hommes et la contradiction des langues. Il faut donc que j'aie les recommander à la Sainte Eglise Romaine qui les protégera à l'ombre de ses ailes, les gouvernera et, de son glaive puissant, frappera les malintentionnés. De la sorte, pour l'augmentation de leur bonheur éternel, les fils de Dieu jouiront partout d'une pleine liberté. De leur côté, les enfants de l'Eglise reconnaîtront par là les doux bienfaits de leur Mère, et suivront toujours, avec une spéciale dévotion, ses traces vénérables. Assisté par l'Eglise Romaine, l'Ordre ne rencontrera aucun mal ; aucun fils de Bélial ne traversera impunément la vigne de Dieu. Elle-même, la Sainte Eglise

prendra un soin jaloux de la gloire de notre pauvreté ; elle ne permettra pas que les fumées de l'orgueil obscurcissent notre radieuse humilité ; elle gardera intacts parmi nous les liens de la charité et de la paix, en frappant de censures très sévères les dissidents. En sa présence, l'observation sainte et pure de l'Évangile fleurira continuellement et son parfum vivifiant ne pourra disparaître, même transitoirement."

"Voilà toute l'intention du Saint de Dieu dans le désir de cette recommandation. En voulant un protecteur de son Ordre pour les temps à venir, le Bienheureux donnait des preuves très saintes de sa prescience. (2 Cél., 1 p. c. 16 ; 3 Comp., c. 16.)

Donc "quelques années après cette vision, le Cardinal Hugolin, informé des mauvais traitements infligés aux frères dans la mission de 1219, manda le Saint pour le conduire à Honorius, successeur du feu Pape Innocent III. (1) Arrivé à Rome, François se rendit chez son ami. Il apportait avec lui une nouvelle Règle, composée sous l'inspiration de Jésus-Christ, "*Christo docente*." (3 Comp., ch. 16.)

"Le Cardinal imposa au Saint de l'accompagner le lendemain matin à la Cour pontificale, où il prêcherait devant le Pape et les Cardinaux, auxquels il recommandait son Ordre de tout son cœur. En vain le Bienheureux alléguant sa simplicité et son ignorance, s'excusa-t-il ; Hugolin ne voulut rien entendre : François dut le suivre à la Cour. (2)

"Le Pape Honorius et tous les Cardinaux l'accueillirent avec grande joie et dévotion, car ce qu'en disait la renommée brillait dans sa vie, frappait dans ses paroles et ne laissait aucune place à l'indévation.

"François avait appris de mémoire un discours soigneusement préparé. S'étant levé, la mémoire lui manquant, il oublia tout ce qu'il avait appris, en sorte qu'il ne pouvait rien dire (3) En toute

(1) Mort en 1216.

(2) " Qui imperavit B. Francisco, ut sequenti mane iret secum ad curiam, quia volebat quod ipse coram Domino Papa et Cardinalibus prædicaret atque suam religionem eis devotè et affectuosissime commendaret." (3 Comp., c. 61.)

(3) Ce discours si bien préparé avait dû être composé par le Cardinal qui tenait à ce que son Saint ami obtînt la faveur du Pape. On comprend que François, peu habitué à un langage relevé et tout différent du sien, n'ayant eu que peu de temps pour l'étudier, interdit devant un si noble auditoire ait oublié le sermon. Dieu, du reste, voulait lui-même donner des paroles à son fidèle Serviteur.

franchise et humilité il avoua ce qui lui arrivait, puis, se tournant vers le Saint Esprit, il implora sa grâce. Aussitôt, prompt, fervent, il parle d'abondance ; les paroles coulent de sa bouche, puissantes et énergiques. Honorius et sa Cour sont on ne peut plus édifiés de son discours ; leurs entrailles sont touchées d'un tendre amour pour le nouvel Ordre. La parole de l'homme de Dieu remue ces hommes éminents au point de tirer, du fond de leurs cœurs, de profonds soupirs et de leur faire répandre de ces larmes qui purifient l'âme. Il est visible que ce n'est pas François, mais bien l'Esprit divin qui a parlé. (2 Cél., 1 p. c. 17 ; 3 Comp., c. 16 ; S. Bon., c. 12.)

Thomas de Célano et les trois Compagnons ajoutent qu'après la prédication, le Saint échangea quelques paroles familières avec le Pape auquel il demanda enfin un Cardinal protecteur. Les termes de sa demande rapportés par ces deux auteurs sont les mêmes pour le fond, mais diffèrent notablement pour la longueur ; les Trois Compagnons résument ce que Célano récite plus au long. Pareillement, le Fr. Jordan abrège les paroles du Séraphique Père ; mais il ajoute un détail qui ne se trouve ni dans Célano ni dans les Trois Compagnons. Il donne à entendre que S. François aurait demandé pour protecteur le Cardinal Hugolin, non le jour de sa prédication, mais après qu'il serait revenu trouver le Pape à cet effet. Voici comment il s'exprime :

“ L'humble Père se tenait donc humblement prosterné à la porte du Seigneur Pape. Il n'osait frapper avec bruit à la porte d'un prince si élevé, mais attendait patiemment qu'Honorius sortit spontanément. Ce qui arriva enfin. Le B. François, ayant fait sa révérence, dit :

— “ Mon Père le Pape, Dieu vous donne la paix !

— “ Dieu te bénisse, mon fils !

— “ Seigneur, comme vous êtes grand et souvent absorbé par de graves préoccupations, je compatis à la sollicitude qui vous accable et au labeur continuel de votre vigilance pour l'Eglise de Dieu, et je suis vraiment confus de vous voir prendre un soin aussi attentif pour nous, humbles frères. Alors que beaucoup de nobles, de riches et de religieux ne peuvent vous aborder, une grande crainte, une extrême confusion doivent s'emparer de nous, les plus pauvres et les derniers des religieux, quand nous nous présentons devant Votre Majesté ou à sa porte, et lorsque nous osons frapper au tabernacle de la puissance des chrétiens. Non,

les pauvres ne peuvent ni vous approcher ni vous parler chaque fois qu'ils en ont besoin. Vous m'avez donné plusieurs papes (ou pères.) Je supplie donc humblement et dévotement la charité de Votre Sainteté de daigner m'en donner un, auquel, dans la nécessité, je puisse parler et qui, à votre place, entende et règle mes affaires et celles de mon Ordre."

" Le Pape eut cette demande pour agréable et répondit :

— " Mon fils, lequel veux-tu que je te donne ?

— " Le Seigneur d'Ostie.

— " Je te l'accorde.

" Le Saint Cardinal, ayant reçu le troupeau qui lui était confié, en fut, jusqu'à sa bienheureuse mort, le nourricier attentif, le pasteur, je dirai le membre. S. François lui ayant raconté les causes des troubles, il révoqua aussitôt les lettres du Fr. Philippe, et le Fr. Jean de Capella fut, avec les siens, ignominieusement rejeté de la Curie romaine. Ainsi, par la faveur divine, les troubles s'apaisèrent bientôt, et S. François réforma l'Ordre selon ses statuts.

" Sur l'ordre d'Honorius, l'excellent protecteur étendit la main pour défendre les frères, écrivit à beaucoup de prélats, qui avaient persécuté les frères, afin qu'à l'avenir ils ne leur fissent plus d'opposition, mais plutôt leur donnassent, comme à de bons et saints religieux, approuvés par l'autorité apostolique, conseil et assistance pour prêcher et habiter dans leurs provinces. Pareillement, beaucoup d'autres cardinaux écrivirent dans le même sens." (Jordan. *chron.*, n. 14 et 15 ; 3 Comp., ch. 16 ; 2 Cél., 1 p. c. 17.)

Nous avons vu plus haut, que S. François en venant trouver à Rome le Cardinal Hugolin avait apporté avec lui une nouvelle Règle. Les Trois Compagnons, qui nous l'apprennent, ajoutent : " Le Cardinal Hugolin la fit confirmer solennellement par une bulle d'Honorius. (3 Comp., c. 16.)

Ce passage n'est pas sans offrir quelque difficulté chronologique qui a divisé les historiens de S. François. Les uns ont cru que la bulle, dont il est ici question n'est autre que celle donnée en 1223 par le même Pontife et commençant par les mots "Solet annuere." Mais ce sentiment ne semble pas admissible. Les Trois Compagnons joignant cet acte de la vie du Saint aux tribulations de ses religieux dans la mission de 1219 et parlant plus loin du Chapitre de 1221. Aussi d'autres auteurs pensent-ils que la bulle dont il est ici parlé n'est autre que l'une des deux lettres

d'Honorius aux évêques et aux prélats, données, comme nous avons vu, l'une en 1219, l'autre en 1220.

Cette hypothèse, plus vraisemblable, ne nous satisfait pas complètement, car elle ne nous semble guère répondre aux paroles des Trois Compagnons qui affirment que cette Règle fut *confirmée solennellement* par la bulle : “fecit per eundem Domium Honorium, cum bulla pendente, *solemniter confirmari.*” Ces deux lettres papales sont des recommandations en faveur des Frères Mineurs, mais ne parlent point de leur Règle. Elles n'approuvent donc celle-ci qu'implicitement, et ne peuvent en être regardées comme une “confirmation solennelle.”

Il se pourrait donc, pensons-nous, que cette bulle approbative, donnée en 1220, ait péri ou soit ensevelie dans quelque bibliothèque. Que de vieux documents sont encore à découvrir dans la poussière des bibliothèques, et que d'autres ont disparu ! Rien d'étonnant que cette bulle, qui n'aurait eu d'effet que pendant 3 ans, ait bientôt été mise de côté comme n'ayant plus d'importance après la bulle de 1223 qui approuva solennellement la dernière Règle donnée par S. François.

Dans le texte approuvé par Honorius III en 1220, “l'époque du Chapitre est retardée pour épargner une obligation trop onéreuse aux frères qui demeureraient dans des régions éloignées.” (3 Comp., c. 16.)

On lit, en effet, dans cette Règle, au chapitre 16, les paroles suivantes : “Tous les ministres qui sont au delà des mers ou des monts, se rendront, une fois tous les 3 ans, au Chapitre de la Pentecôte, à Ste Marie de la Portioncule ; les autres ministres y viendront tous les ans une fois.”

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.



CORRESPONDANCE DE ROME



Nos Bienheureux. — La Sacrée Congrégation des Rites examine en ce moment la cause d'un Franciscain martyrisé en Chine, au commencement de notre siècle, le Vénérable Jean de

Triora, prêtre de l'Ordre des Frères Mineurs. Une commission composée de cinq Cardinaux et de quatre Prélats a été chargée de cet examen. Après avoir établi la validité des procès qui ont été faits précédemment, la Sacrée Congrégation se décidera s'il y a lieu de procéder à la déclaration du martyr, qui, dans les causes de ce genre, tient lieu de procédure ordinaire sur l'héroïcité des vertus. Le corps du Vénéable Jean de Triora est conservé à l'*Ara-Celi*.

* * *

Office du B. Névolon. — A la demande du Rme Père Général, le Souverain Pontife a accordé à tout l'Ordre la permission de faire l'office du B. Névolon, dont le culte s'est conservé jusqu'à nos jours dans le diocèse de *Paenza*. Ce Bienheureux né à *Paenza* était cordonnier de profession. Il mena tout d'abord une vie relâchée au grand scandale de ses concitoyens. Tombé gravement malade, il fut vivement impressionné par la crainte des jugements de Dieu et se mit à implorer avec larmes sa miséricorde. Le Seigneur exauça sa prière et lui rendit la santé. A peine convalescent, Névolon vend tout ce qu'il possède et en distribue le prix aux pauvres. Peu après mourut son épouse. Voulant réparer les scandales qu'il avait donnés dans sa jeunesse il revêtit publiquement l'habit du Tiers-Ordre de la Pénitence, et commence à mener une vie des plus austères. Jeûnes rigoureux, cilices, disciplines sanglantes : tel fut le moyen qu'il choisit pour expier ses fautes. La divine miséricorde, voulant prouver que les prières de l'humble Pénitent étaient exaucées, lui accorda le don des miracles. Après avoir accompli divers pèlerinages, il mourut à *Paenza*, en odeur de sainteté. Pie VII a approuvé son culte, et Léon XIII vient de l'étendre à tout l'Ordre des Frères Mineurs. Sa fête se célébrera le 28 Juillet, sous le rite simple.

* * *

Office de la Ste Famille. — Le Souverain Pontife qui a donné une nouvelle impulsion au culte de la Ste Famille, a approuvé ces jours-ci, l'office propre et la messe composés en son honneur. Il a fixé la fête au troisième dimanche après l'Epiphanie, pour tout les diocèses et ordres religieux qui en feront la demande.

L'Église S. JOACHIM. — Parmi tous les dons qui ont été offerts à Léon XIII à l'occasion de son Jubilé épiscopal, il en est peu qui lui aient été aussi agréables que l'église S. Joachim, construite non loin du Vatican dans un nouveau quartier de la ville, complètement dépourvu d'églises. Ce nouveau temple est destiné à être en même temps le siège de l'Adoration réparatrice internationale. Les travaux sont poussés avec activité, et tout fait espérer, qu'avant la fin de l'année jubilaire, la consécration solennelle pourra en être faite. En attendant, les offices se font dans la crypte, artistement décorée et déjà ouverte au public. Une mission y a déjà été donnée à la fin du Carême par les Pères Rédemptoristes : les fêtes du T. S. Sacrement y ont été célébrées avec splendeur et ont excité l'admiration en même temps que la ferveur des pieux fidèles. Une magnifique procession s'est déroulée dans la crypte, les nefs et les tribunes de l'église décorées avec goût. Les prières des Quarante Heures viennent d'y être célébrées, avec solennité, et tout fait espérer que cette église, souvenir du Jubilé de Léon XIII, sera le foyer d'œuvres nouvelles pour la réparation et le salut de la société.

* * *

Le Rme Père MAURON. — Les Pères Rédemptoristes ont perdu le mois dernier leur Supérieur Général, le Rme Père MAURON, religieux aussi pieux que modeste, qui savait cacher de grandes vertus sous le couvert de l'humilité. Les funérailles ont eu lieu dans l'église S. Alphonse, où se conserve l'image vénérée de N.-D. du Perpétuel Secours. Après la messe solennelle célébrée par Mgr de Neckere, l'oraison funèbre a été prononcée par un Rédemptoriste Mgr Giordano évêque de Calsi.

* * *

La Santa Casa de Lorette. — On prépare avec activité à Lorette les fêtes du sixième centenaire de la translation de la Sainte Maison de Nazareth. Il y aura, en 1894, six cents ans, que la *Santa Casa*, d'abord transportée miraculeusement en Dalmatie, est venue se fixer à Lorette, à l'endroit où elle se trouve maintenant. Depuis plusieurs années déjà, on travaille à la restauration de la basilique en vue de cette solennité, qui attirera de nombreux pèlerins dans ce pieux sanctuaire.

Notre Rme Père Général. — Le Rme Père Général se prépare à couronner les travaux de sa visite en Egypte et en Palestine par la réunion de la Congrégation pour la nomination des supérieurs de la Sacrée Custodie. Il espère rentrer en Europe dans le courant du mois de Septembre. Nous le recommandons instamment aux prières de nos pieux Tertiaires, afin qu'il puisse terminer heureusement la mission qu'il a si bien commencée.

*
* *

Mgr Dal Vago. — Grâce à Dieu, Sa Grandeur Mgr Dal Vago, que nos Tertiaires connaissent mieux sous le nom de Père Bernardin de Portogruaro, continue à se remettre du coup qui l'avait frappé, il y a quelques mois. Nous avons reçu d'excellentes nouvelles du bien-aimé Prélat. Il a pu reprendre la célébration de la Sainte Messe, le jour de S. Bonaventure. Prions pour que le mieux continue et qu'il retrouve les forces qu'il a si bien employées jusqu'ici pour la gloire de Dieu, le bien de l'Ordre et le salut des âmes.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

fin. Obs.



CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST



VOILA LA VIE ETERNELLE



PUISQUE nous cherchons à connaître Dieu et que l'arbre se connaît par ses fruits, nous allons nous demander, aujourd'hui, quel but Dieu poursuivait dans la création.

— Je ne m'attendais guère à vous entendre soulever cette question. Nous étions entrés dans l'intérieur de la divinité, et voilà que brusquement vous m'en faites sortir. Vos procédés, Père, sont mystérieux comme Dieu lui-même.

— Il me serait fort utile de ressembler à Dieu en toute circonstance ; ce serait la perfection, dont, hélas ! je suis encore bien loin. Quand à mon procédé, il est plus simple qu'il ne te paraît. Tout à l'heure, je l'espère, tu le verras.

— Tant mieux ! dites-moi donc, s'il vous plaît, quel but Dieu voulait atteindre par la création ?

— Il voulait se manifester, et par là, en même temps, nous rendre heureux. Et comme il convient que chaque être agisse suivant sa nature, Dieu, infiniment bon, voulut se manifester autant que possible et ainsi nous rendre heureux le plus possible.

— Mon Père, j'avais ouï dire que Dieu a créé pour sa gloire ; ce n'est pas tout à fait ce que vous venez de dire.

— Pardon ; qu'est-ce que se glorifier d'une chose, sinon dire qu'on l'a faite, qu'on est capable de la produire, et montrer ce que l'on peut, ce que l'on est ?

— Mais, montrer ce que l'on est, ce que l'on peut, ou se glorifier, n'est-ce pas une faute, n'est-ce pas de l'orgueil ?

— Distinguons, mon enfant. Se glorifier de ce que l'on a, quand on le tient d'autrui, oui, c'est de l'orgueil, surtout si l'on méprise le prochain, mais se glorifier de ce que l'on a, quand on le tient de soi-même, n'est nullement une faute, particulièrement quand on ne méprise personne. Ainsi tu ne pourrais, sans orgueil, te glorifier de ta mémoire, de ton intelligence, parce que tu tiens ces qualités du Créateur ; mais Dieu, qui n'a rien reçu de personne, qui a toutes les perfections de lui-même, ne pèche pas, ne montre point d'orgueil en manifestant ses qualités, en se glorifiant de ce qu'il est. Au fond, un orgueilleux c'est celui qui dérobe la gloire d'autrui. Donc, Dieu, ne voulant que la gloire qui lui appartient, n'est nullement orgueilleux. Il est seulement raisonnable. Ne dit-on pas chaque jour : "à chacun le sien ?"

— C'est juste ! Vous disiez donc, mon Père, que Dieu a tout fait pour sa plus grande gloire et pour notre plus grand bien, puisqu'il a voulu se manifester autant que possible ?

— Oui, mais, ne devines-tu pas une merveille, d'après ce que nous venons d'établir ?

— Non, vraiment !

— Pourtant c'est bien visible. Si Dieu a voulu se manifester autant que possible, et si son Verbe, sa Parole intérieure, son Fils est sa parfaite image, il est clair que Dieu, en créant, a voulu prononcer à l'extérieur sa parole intérieure, montrer son Fils tout

comme, quand tu parles, tu prononces ta pensée à l'extérieur, tu la fais connaître, tu te manifestes.

— Ah ! voilà donc pourquoi j'ai entendu dire que tout a été fait pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— Oui, la parole intérieure de Dieu ne pouvant être prononcée à l'extérieur par un seul mot, a dû être exprimée par un discours, dont le mot principal est la nature humaine de Notre-Seigneur. Toutes les autres créatures sont pour elle, comme toutes les parties d'un discours sont pour l'idée principale.

— Si je vous comprends bien, mon Père, la création, prise dans son ensemble, est la parole intérieure de Dieu exprimée à l'extérieur, comme par un livre, dans lequel il y a beaucoup de lettres et de mots, beaucoup de phrases. Toutes ces phrases réunies donnent une idée générale qui résume toute la pensée de l'auteur. Mais, parmi toutes les idées contenues dans le livre, il y en a une spéciale, à laquelle toutes les autres sont rapportées ; celles-ci sont pour compléter celle-là et pour la bien faire comprendre. L'humanité de Jésus est l'idée, la phrase principale du livre ; tout le reste, les anges, les hommes, les animaux, les plantes, etc., sont les phrases secondaires, complémentaires du grand livre de la création.

— Autant qu'on peut expliquer la création, c'est bien cela. L'idée la plus sublime que Dieu pouvait avoir était d'unir très intimement, très parfaitement sa Parole intérieure, son Verbe à sa Parole extérieure. Aussi voulut-il d'abord et principalement un Dieu-homme, c'est-à-dire Jésus-Christ ; puis tout le reste de la création. Ecoute un grand Docteur, S. François de Sales, parlant sur ce sujet :

“ Ainsi tout a été fait pour ce divin homme, qui, pour cela, est appelé l'ainé de toute créature ; créé au commencement avant les siècles ; Car en lui toutes choses sont faites, et il est avant tous ; toutes choses sont établies en lui ; il est le chef de l'Eglise, tenant en tout et partout la principauté — On ne plante principalement la vigne que pour le fruit ; et partant, le fruit est le premier désiré et voulu, quoique les feuilles et les fleurs précèdent en la production. Ainsi le grand Sauveur fut le premier en l'intention divine . . . et en contemplation de ce fruit désirable fut plantée la vigne de l'univers, et établie la succession de plusieurs générations qui le devaient précéder en guise de feuilles et de fleurs.” (Amour de Dieu, liv. 2, ch. 5.)

— Cette comparaison est fort gracieuse, et facile à saisir. Mais, en même temps, elle me réjouit beaucoup, comme la précédente, du reste, puisqu'elle me montre quels rapports intimes existent entre Notre-Seigneur et moi. Si je ne m'abuse, Jésus est notre aîné ; nous sommes, comme il l'a dit, ses frères ; il est notre chef, notre tête, nous sommes ses membres, l'os de ses os, la chair de sa chair ; nous avons été créés à cause de lui, pour lui. Oh ! que cela me semble merveilleux et consolant pour nous ! . . .

— C'est bien vrai. Remarque en outre comme cette doctrine montre la folie des hommes d'aujourd'hui. Que veut-on partout maintenant ? On veut vivre en dehors de l'Eglise, se passer de Jésus-Christ et de sa grâce ; on ne veut plus de l'ordre surnaturel, on se contente de l'ordre naturel ; bien plus on ramène tout à la matière, comme si nous n'avions pas une âme spirituelle, et on ne voit pas que, même dans ces conditions, il faut encore admettre Notre-Seigneur par qui, pour qui et à cause de qui la matière elle-même a été créée. Ah ! les hommes auront beau se rapetisser, se ravalier, jamais ils ne pourront échapper à Jésus-Christ qui est le centre de toute la création. Pour échapper à Notre-Seigneur il leur faudrait rentrer dans le néant, ils devraient faire en sorte que Dieu n'eut jamais prononcé à l'extérieur son Verbe intérieur. Chose impossible ! Dieu a parlé ; sa Parole, son Verbe, la création, Jésus restera éternellement !

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

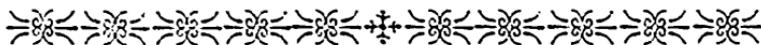


Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS CONSIDÉRÉ COMME LE RETOUR
A LA FERVEUR DE LA PRIMITIVE ÉGLISE



L'esprit des premiers chrétiens était un esprit de charité.



DIEU, disait l'apôtre à Timothée, *ne nous a point donné l'esprit de crainte, mais bien l'esprit de force et d'amour.*"

Ouvrons les Actes des Apôtres, et voyons comment les

premiers chrétiens, en pratiquant cette charité inconnue dans le paganisme, s'imposent au Tertiaire comme un type à reproduire. Act., II. *Tous ceux qui croyaient, se réunissaient et mettaient leurs biens en commun.* C'est-à-dire qu'ils se donnaient rendez-vous à certaines heures pour l'audition de la parole de Dieu, la communion et la prière. Les Tertiaires doivent aimer à se trouver ensemble. Ils seront surtout fidèles à la réunion du mois, comme à tous les rendez-vous qui leur seront donnés pour messes, visites, retraites. Qu'ils aiment surtout à se trouver ensemble, sous la bannière ou la Croix du Tiers-Ordre, aux obsèques de leurs frères ou sœurs, qu'ils y soient *tous*, autant que possible, riches et pauvres. Ils feront aux âmes du purgatoire une grande charité, ils édifieront leurs paroisses respectives, ils attireront les âmes au Tiers-Ordre, ils resserreront surtout les liens qui les doivent unir entre eux, pour ne faire de tous *qu'un cœur et qu'une âme.*

Ils mettaient leurs biens en commun. Ainsi les premiers chrétiens menèrent une vie commune, ils vécurent dans le monde comme des religieux, et, de l'aveu de S. Jérôme, de S. Augustin et de S. Basile, posèrent de la sorte les fondements de la vie religieuse proprement dite. Il est vrai, les circonstances et la situation où vivent les chrétiens du XIX^{me} siècle ne sont pas les mêmes. Du reste, une multitude d'âmes, marquées d'une vocation spéciale, quittent le monde pour former de saintes communautés et mener dans toute sa perfection la vie commune. Il n'en est pas moins vrai que le Tertiaire de S. François doit se rapprocher de cet idéal de la primitive Église autant que cela est compatible avec les devoirs de son état et la situation qui lui est faite dans la vie. Le Tertiaire est religieux dans le monde, il ne saurait jamais se le redire assez. N'a-t-il pas un habit pauvre et austère qui lui prêche la simplicité en tout, le détachement de la terre, la nécessité de la mortification? Si, avant d'entrer au Tiers-Ordre, il ne se dépouille pas de tous ses biens comme fait le religieux appelé à vivre dans le cloître, il doit faire son testament en temps utile, pour se rappeler qu'étranger ici-bas, il n'a pas sur la terre de demeure permanente, qu'il doit surtout user de sa fortune et de ses biens comme il voudrait l'avoir fait au moment de rendre ses comptes au Juge suprême.

Mais suivons pas à pas le texte sacré: *Ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et les distribuaient à tous, suivant que chacun en avait besoin.* Le Tertiaire vivant dans le monde n'est pas

appelé à cette sublimité de détachement et de charité qui est le partage du Frère Mineur, après avoir été la pratique des premiers fidèles. Mais, autant que possible, il sera saintement prodigue dans l'accomplissement de toutes les bonnes œuvres. Il donnera tous les mois à la quête, dans la mesure de ses facultés, pour les pauvres, les œuvres et les charges diverses de la fraternité, se rappelant ces paroles de S. Paul : “ *Qui sème peu, moissonnera peu, et qui sème dans les bénédictions, moissonnera dans les bénédictions. Que chacun donne suivant ce qu'il a résolu dans son cœur, non avec tristesse, ni comme par force ; car Dieu aime celui qui donne avec joie.* ” (II Cor., IX, 6, 7.) Remarquons cette parole : “ *Suivant que chacun en avait besoin.* ” Organisons nos largesses, faisons-les avec intelligence, sachons à qui nous les faisons, surtout quand il s'agit de secours à donner en dehors de nos rangs. Pourtant rappelons-nous qu'en fait de charité il vaut mieux pécher par excès que par manque.

Ainsi les premiers chrétiens jetèrent dans le monde ces germes de charité pour les misérables de toute sorte, de respect pour toutes les conditions, de miséricorde pour toutes les infortunes qui, peu à peu, avec la persévérance de la goutte d'eau qui finit par creuser la pierre, devaient former de nouvelles mœurs sociales et changer l'esprit public. Au témoignage de Léon XIII, le Tiers-Ordre de S. François a aidé considérablement à cette maturité de l'esprit chrétien dans les nations et les masses. “ C'était une “ grande force pour le public, dit le Pontife dans son encyclique “ *Auspicato*, que cette corporation d'hommes qui, prenant pour “ guide les vertus et les règles de son fondateur, s'appliquaient, “ autant qu'ils le pouvaient, à faire revivre dans l'état, l'honnêteté “ des mœurs chrétiennes. Souvent en effet leur entremise et leur “ exemple ont servi à apaiser et même à extirper les rivalités de “ partis, à arracher les armes des mains des furieux, à faire dis- “ paraître les causes de procès et de disputes, à procurer des “ consolations à la misère et au délaissement ; à réprimer le “ luxe, gouffre de la fortune et instrument de corruption. Il est “ vrai de dire que la paix domestique et la tranquillité publique, “ l'intégrité des mœurs et la bienveillance, le bon usage et la “ conservation du patrimoine, qui sont les meilleurs fondements “ de la civilisation et de la stabilité des états, sortirent, comme “ d'une racine, du Tiers-Ordre des Franciscains, et l'Europe doit “ en grande partie à François la conservation de ces biens.”

Voilà ce qu'à fait le Tiers-Ordre dans les siècles passés. Que ne doit-il pas faire de nos jours ! Avec la foi, la charité disparaît, l'égoïsme resserre les cœurs, la division est partout dans les familles, dans les partis, dans les meilleures associations parfois. Ne serait-ce pas une preuve que nous n'avons qu'un christianisme dégénéré, témoin cette parole de Jésus-Christ : *En cela tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres*” (Jean, XIII, 35.) Pour échapper à ce déluge de divisions et de haine qui couvre le monde, malgré une prétendue politesse qui ne sauve bien souvent que les apparences et ne fait du monde qu'une vaste comédie en une multitude d'actes, entrons dans le Tiers-Ordre de S. François comme dans une arche de salut. Formons des *Fraternités* ; le seul nom de *Fraternité*, que donne S. François à chaque groupe de Tertiaires, nous dit que la charité est le fondement indispensable de leur Ordre, que ses disciples doivent se regarder entre eux comme des frères et enfants d'une même maison. Dans la Règle du premier Ordre, le Séraphique Père dit aux Frères Mineurs : “ J'avertis et “ j'exhorte mes frères de ne point mépriser et de ne point juger les “ personnes qu'ils verront vêtues d'habits de luxe aux brillantes “ couleurs, et rechercher la délicatesse dans le boire et le manger ; “ mais que chacun se juge et se méprise soi-même.” (chap. II.) De même aussi les Tertiaires doivent se garder de certaines vues étroites, mesquines, exclusives, qui les feraient juger moins favorablement des associations, des œuvres et des personnes qui existent en dehors du Tiers-Ordre, et mépriser les congrégations ou les offices de leur paroisse. Quel renversement ne serait-ce pas de voir des personnes tenues plus strictement que d'autres à l'humilité, à la simplicité et à la charité chrétienne, manquer les premières à ces vertus et se décerner un brevet d'impunité et d'impeccabilité à l'exemple de ce pharisien qui se disait n'être pas comme les autres hommes, et que l'Évangile a si justement et si vertement stigmatisé dans ses pages immortelles.

Dans sa Règle du Tiers-Ordre, S. François n'a rien tant à cœur que la charité. Aussi bien, sur les vingt chapitres qui la composent, on peut dire qu'il y en a sept consacrés à propager et augmenter cette vertu, ciment indispensable de toute la vie chrétienne et religieuse, dont l'absence entraîne tant de maux à sa suite. Il veut qu'à tout prix on évite les procès, les querelles, qu'on s'entende toujours à l'amiable, et c'est principalement

pour ce motif qu'il prescrit la visite des Fraternités, ou la présence dans les congrégations franciscaines, à certaines époques déterminées, d'un supérieur chargé d'office de connaître les différends qui pourraient surgir et de les terminer par son autorité acceptée de tous.

Mais cette charité ne doit pas être concentrée dans le Tiers Ordre exclusivement. Partout où il trouvera un différend, le Tertiaire s'efforcera de l'écarter en se faisant le trait d'union des cœurs. "*Bienheureux les pacifiques*, est-il écrit, *parce qu'ils seront appelés les fils de Dieu.*" C'est dans un grand dessein de pacification universelle, d'union à l'Eglise et au Pape, Vicaire de Jésus-Christ, que S. François a établi le Tiers Ordre. L'histoire nous a dit que le succès a couronné son œuvre. Travaillons, nous aussi, à la suite de nos saints devanciers, à cimenter les cœurs dans la foi et l'amour de la religion. Pour cela, soyons les premiers à donner l'exemple de la charité, soyons scrupuleux dans la garde et la pratique de cette vertu, et si nous y manquons sérieusement, imposons-nous une sérieuse pénitence. "Si la lumière n'était que ténèbres, combien épaisses ne seraient pas les ténèbres mêmes?" (Math., VI, 23.)

Inspirez-vous de ce code de charité qui nous détaille la pensée de l'Evangile dans les différentes circonstances de la vie. Que la règle franciscaine soit notre règle de vie. Ouvriers, hommes du peuple, elle mettra sous vos yeux l'exemple de ceux qu'elle sanctifia jusqu'à l'héroïsme dans l'humilité de votre condition. Riches, hommes influents, elle vous communiquera quelque chose de l'esprit de François d'Assise, elle fera de vous les serviteurs sublimes du pauvre et de l'artisan, elle vous enlèvera votre fierté pour ne vous laisser que les avantages d'une condition qui vous permet de faire des heureux. Ainsi la question sociale, au lieu de se résoudre dans la boue et le sang, aura sa solution dans le rendez-vous au pied de la Croix d'une richesse qui descend dans la charité, et d'une pauvreté qui monte dans la confiance et le respect.

O Dieu, rendez-nous, par le Tiers Ordre, votre esprit, rendez-nous l'esprit de la primitive Eglise qui était votre esprit dans la plénitude de son action, et vous produirez une création nouvelle, et la face de la terre sera changée.

Quant à nous, ne nous perdons pas en lamentations stériles sur le malheur des temps, pas plus qu'en théories magnifiques

qui ont le tort de ne pas descendre dans la pratique pour s'incarner dans des faits, que je dirai personnels et constants. Un chevalier espagnol, causant un jour avec S. Pierre d'Alcantara, se laissait aller à mille déclamations pessimistes contre son siècle. " Mon ami, lui dit l'homme de Dieu, avec ce parfait bon sens dont les saints ont le secret, vous êtes père de famille, chef de maison : faites donc observer chez vous la loi de Dieu dans toute sa perfection par la double voie de l'autorité et de l'exemple. Et puisque la famille c'est la société en raccourci, que chacun en fasse autant, et le monde sera sauvé." Cette doctrine du Saint, un vieux proverbe allemand l'a exprimée dans une parole qui sera plus que jamais notre règle de conduite :

" Devenons meilleurs et le monde en ira mieux."

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



UN TERTIAIRE DU XIX^{ME} SIÈCLE

JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.



PÈLERIN de Jérusalem, pèlerin de Rome, Laroudie le fut aussi de Lourdes et de Paray-le-Monial. Dans ces deux sanctuaires **P** il se fit remarquer, comme partout, par sa piété et sa charité; mais bien que Lourdes, dans sa magnifique situation, parlât davantage à ses yeux, Paray-le-Monial avait le don de le transporter beaucoup plus.

Lorsqu'il parlait de Paray, il ne tarissait pas :

" C'est là, disait-il, que le pauvre cœur humain se réchauffe !

" C'est là qu'il faut aller pour apprendre à connaître le Cœur de Jésus !

" C'est là qu'il appelle les foules, qu'il veut qu'on aille l'adorer !"

A l'un de ses voyages à Paray se rattache une anecdote bien édifiante.

Le train qui le transportait venait de s'arrêter à la station de Chamblet-Néris, entre Montluçon et Moulins.

Laroudie, pour une raison quelconque, fut obligé de descendre ; or, l'arrêt n'étant que d'une minute, le convoi repartit avant qu'il eut pu revenir prendre sa place, et le laissa là.

Il y avait autour de la gare des ouvriers en grand nombre qui travaillaient dans un chantier ; nous laissons à penser s'ils se moquaient du pauvre pèlerin !

Les moqueries allèrent très loin, on y mêla quelques impiétés à l'adresse de Paray, et le chef de gare lui-même regardait d'un air narquois le pauvre voyageur tout déconfit, les yeux fixés sur son train filant déjà à toute vapeur vers l'horizon.

Cependant le bon Laroudie eut bien vite fait de reprendre son parti du contre-temps qui lui arrivait ; sa figure un instant contristée, se rasséra et, se tournant vers le chef de gare :

— Quand passe le premier train, monsieur ?

— A dix heures et demie ce soir.

— Il est six heures et quelque chose, j'ai du temps devant moi, et je vais tâcher de ne pas le perdre.

Et ce disant, il sort de la gare et se trouve en face d'es ouvriers qui l'accablent de leurs quolibets.

Un autre que lui eût reculé devant cette manifestation hostile, mais il était l'homme des situations difficiles.

Il s'avance vers ses insulteurs qui s'apprêtaient, en continuant leurs plaisanteries de mauvais goût, à quitter leur travail, et leur dit :

— Vous trouvez que c'est drôle d'avoir manqué le train et ça vous fait rire ?

Eh bien, c'est le bon Dieu qui a permis cela pour que je puisse vous apprendre ce que vous ne savez pas.

Croyez-vous que je sois un rentier qui n'a qu'à faire des voyages ?

Je suis un ouvrier comme vous, plus pauvre que vous probablement . . . , regardez mes mains, voyez les traces du travail !

Eh bien ! lorsque j'ai du souci, du chagrin, lorsque la besogne manque, que le pain est rare dans la maison, que le courage est près de s'en aller, au lieu de jurer, de me fâcher, de maudire les patrons, je pense à Paray-le-Monial, et je me dis : “ Attends ! dans quelques semaines tu iras, et là, en y adorant Celui qui a tant aimé les hommes, tu y retrouveras toute ton énergie.

Et c'est ce qui arrive, lorsque je reviens de Paray, comme aujourd'hui, je suis heureux, je sais que le bon Dieu, soutien des pauvres et des ouvriers, ne m'abandonnera pas

Vous me direz que je pourrais le prier chez moi aussi bien qu'à Paray ; c'est vrai et ce n'est pas vrai.

Mon église suffit à la prière de tous les jours, Paray est pour les grandes occasions, quand il faut un bon coup d'épaulé.

Vous vous moquiez de moi, tout à l'heure, parce que j'en reviens, y êtes-vous seulement allés, vous autres ? Savez-vous ce qui s'y passe ?

Je vais vous le dire.

Et voilà Laroudie expliquant les grandes manifestations religieuses dont l'église des dames de la Visitation est le théâtre : il parle des grâces obtenues ; il montre les malades guéris, les incrédules convaincus, les désolés consolés, et il s'apitoie sur le sort de ces pauvres gens qui rient de tout cela par ignorance, et rentrent tous les soirs chez eux après une journée de fatigue n'ayant rien pour les réconforter, seuls en face de la misère, avec des femmes et des enfants sans pain, le vide dans l'âme, le désespoir au cœur.

Les ouvriers écoutaient et ne riaient plus.

Quand Laroudie eut achevé, ils le traitèrent avec respect ; le chef de gare, ému, se mit à sa disposition et Dieu qui l'avait conduit là pour être l'artisan de sa grâce dans toutes ces âmes de prolétaires, Dieu qui l'avait inspiré, qui avait parlé par sa bouche, ramena sans aucun doute au bercail quelques-unes des brebis égarées qui n'attendaient qu'un mot du cœur pour revenir au bon pasteur.

Ce mot du cœur tombé des lèvres de Laroudie fructifia si bien que dans ses voyages suivants à Paray, toutes les fois qu'il passait à la station de Nérès, le Saint ouvrier descendait pour s'enquérir de ses amis et était toujours traité avec la plus grande considération.

Ne nous en rapportant pas exclusivement à notre propre appréciation sur le bon Laroudie que nous aimions, nous avons voulu avoir l'opinion des étrangers qui avaient pu le voir et le juger dans les pèlerinages, et nous leur avons écrit, en les priant de nous dire bien sincèrement quelle impression ils avaient gardée de lui.

Ceux auxquels nous nous sommes adressés, ont été unanimes à le déclarer digne d'admiration et de respect.

Nous n'en donnerons pour preuve, — ne voulant pas surcharger ce volume de documents — que les trois lettres qui nous

viennent : l'une de Toulouse, de M. l'abbé Groc de Salmiech, qui fit avec le saint ouvrier le pèlerinage de Jérusalem ; l'autre du bon frère Evagre, le directeur des Frères de Jérusalem, et la troisième, de M. Emile Honnet, directeur du cercle catholique de Troyes, auquel nous n'avions pas eu l'honneur d'écrire, mais qui, apprenant que nous faisons paraître la vie de Laroudie, nous a adressé de son propre mouvement quelques lignes élogieuses, mais surtout sincères.

Voici la lettre de M. Groc de Salmiech :

Toulouse, 31 décembre 1889.

Monsieur le rédacteur,

Je m'empresse de répondre aux questions contenues dans votre lettre du 28 décembre au sujet du brave Laroudie dont vous m'annoncez la mort bienheureuse.

Je vous félicite tout d'abord en commençant, de l'heureuse idée que vous avez d'écrire une vie qui pourra servir de modèle et d'exemple à bon nombre d'ouvriers de tout âge et de toute profession.

Vous complerez par votre petit volume une lacune assurément grande dans la basse classe et dans la question ouvrière. Les vies d'artisans et de saints ouvriers manquent en effet beaucoup aujourd'hui, non par la raison qu'un grand nombre se damnent, mais parce qu'il est peu d'hommes qui aient le courage d'entreprendre une œuvre si utile à la société actuelle et par dessus tout aux hommes courbés péniblement sous le labeur quotidien.

Ce que j'ai à vous dire sur Laroudie ne sera pas bien long, car je l'ai très peu vu et très peu connu. Durant un pèlerinage composé de 3 ou 400 personnes de tout sexe et de tout âge, il est souvent difficile d'avoir des relations suivies, à moins d'être du même pays. J'ai vu cependant votre héros d'assez près pour vous livrer quelques observations qui le concernent et le visent personnellement. La première qualité que j'ai remarquée en lui, c'est une grande charité. Il s'oubliait lui-même pour ne penser qu'à ses voisins, laïques ou prêtres, ou à ceux qu'il voyait dans le besoin.

Au commencement de la traversée, dès les premiers jours, m'ayant vu souffrir légèrement du mal de mer, il s'empressa de me proposer un généreux cordial qui me fit le plus grand bien. Cette offre amicale fut faite à bien d'autres pèlerins qui bénirent comme moi la liqueur bienfaisante.

Il se mêlait très facilement aux divers groupes et s'attachait particulièrement aux nombreux ecclésiastiques dont il faisait la joie et

la gaieté. A Jérusalem je me trouvais à table en face de lui, chez les Frères. Il nous amusait beaucoup par ses réparties franches et originales. Un jour, entr'autres, en plein réfectoire, le père Bailly demandant l'avis de l'assemblée sur la nouvelle hôtellerie (N.-D. de France), Laroudie se leva pour dire nettement ce qu'il pensait : quelques-uns avaient déjà parlé avant lui. Comme je lui demandais avant s'il oserait élever la voix, lui, simple ouvrier : " Si le bon Dieu me l'inspire, dit-il, je parlerai, et je ne d'rai que ce qu'il me suggérera." Ce qui fut dit, fut fait, et si son avis ne fut pas adopté, du moins il fut écouté. Ce simple trait dénote et sa foi et son courage. Allons plus loin,

Il était avec les bons Frères, dont il avait été autrefois l'élève, d'une familiarité tout à fait enfantine, malgré sa tête chauve.

Il les regardait volontiers comme ses parents et les membres de sa propre famille. Ceux-ci étaient très sensibles à ces marques de sympathie et souriaient de bonheur à la vue d'un disciple si affectueux et si reconnaissant.

Ses conversations trahissaient chez lui certaines connaissances qui n'étaient pas l'apanage habituel des gens de sa classe et qu'on écoutait toujours avec plaisir. Ce n'était pas un homme spirituel, ni intelligent, dans la force du terme, mais un croyant, un homme droit, juste, craignant Dieu. Il avait un petit bagage d'instruction, mais un gros fardeau de foi, de zèle et de piété qui lui sert en ce moment beaucoup plus devant Dieu que tous les talents professionnels dont il pouvait être doué. Le diocèse de Limoges a fait preuve de raison et de sagesse en choisissant, pour le représenter aux Lieux Saints, un si brave et si saint homme. Nul doute que ses bonnes prières n'aient contribué à obtenir bien des grâces et à le préparer lui-même à franchir le terrible passage du temps à l'éternité. Il ne nous reste qu'à le prier de se faire notre intercesseur auprès de Dieu, qui nous accordera aussi, je l'espère, la grâce d'une bonne et sainte mort.

Daïgnez agréer, Monsieur le rédacteur, avec toutes mes excuses pour la brièveté de ces notes, l'expression de mes respectueux sentiments.

J. CROC DE SALMIECH.

Dans le courant de janvier, la lettre du frère Evagre nous arriva.

Nous lui avons envoyé le journal annonçant la mort de Laroudie dans un très bref article nécrologique, et nous y avons joint un mot lui demandant de nous dire ce qu'il pensait du défunt.

Il s'empressa de nous répondre :

J. M. J.

Jérusalem, 15 janvier 1890.

Monsieur le rédacteur,

J'ai reçu avec une religieuse satisfaction le numéro de votre vaillant journal, qui relatait la vie et la mort de notre bon ami Monsieur J.-B. Laroudie.

En lisant cette notice nécrologique, ma première pensée a été celle-ci : "Voilà un portrait exact." Vous ne l'auriez pas nommé que je l'aurais reconnu. Dans les trois pèlerinages qu'il fit en ces Saints Lieux, il n'a jamais voulu, à Jérusalem, loger ailleurs que chez nous, et s'il est des pèlerins qui, parmi les 5 ou 600 que nous avons hébergés, ont laissé leurs traits et leur souvenir gravés en notre mémoire, M. Laroudie est au premier rang. Je le vois encore, entrant chez nous, chaque fois sans le billet remis à tout pèlerin pour le logement, et me disant avec le laisser-aller qui lui était propre : "Frère Directeur, vous savez, moi, il ne me faut ni chambre ni lit, laissez la chapelle ouverte, et je m'arrangerai, le bon Dieu et moi nous nous connaissons. Et, en effet, le moindre recoin lui suffisait, et notre chapelle le trouvait plus souvent veillant que son lit ne le voyait longtemps. Zèle sans amour-propre et sans prétention ; piété franche, continue et sans aucun signe extérieur qui témoigne de l'exaltation ; charité sous toutes les formes, bonne humeur toujours, voilà notre bon M. Laroudie en Terre Sainte. Son zèle l'a transporté d'ici, de là, partout où il y avait à prier ; seuls, les endroits où la curiosité conduit le voyageur, ne voyaient pas notre bon ami, et il consacrait les dépenses qu'auraient occasionnées ces courses, à distribuer des aumônes de toutes parts. Il savait aussi dire au moins courageux du pèlerinage que l'on était à Jérusalem, et que se plaindre ici ne pouvait être dans le programme. Et tout cela se faisait, se disait avec toute liberté, avec ce franc-parler qui ne froissait personne.

Ici, à Jérusalem, nous voyons souvent des pèlerins, tant catholiques que dissidents, à dévotion originale, extravagante même ; chez notre bon M. Laroudie, c'était la fidélité quotidienne à ses prières, longues toujours, mais calmes, tranquilles, et rien de plus ; c'étaient des nuits passées au Saint Sépulcre, au berceau de Bethléem, en notre chapelle. En un mot, c'était l'homme du devoir fidèlement accompli, par pur amour de Dieu et sans aucune recherche.

Pauvre lui-même, jamais il n'est venu à Jérusalem sans faire des aumônes un peu partout. Une année, c'étaient des vases pour notre chapelle, une autre fois c'étaient des récompenses pour nos enfants, etc. ; telle maison recevait de lui 20 fr., 30., etc., et tous ces dons étaient si gentiment offerts, qu'il semblait remercier ceux qui étaient heureux de les accepter.

Pour moi, j'avais voué à ce bon Monsieur un culte de la plus religieuse amitié ; et mes frères et nos enfants étaient grandement édifiés de voir un simple pèlerin si pieux, si zélé, si charitable.

De Limoges, il m'adressait chaque année une charitable offrande pour nos œuvres, et cette charité, il nous l'a continuée jusqu'à sa dernière heure.

Je regrette que les embarras inévitables que me procurait la présence de 80 à 100 pèlerins, hébergés chez nous, ne m'aient jamais permis de donner un peu de mon temps à ce digne ouvrier, j'aurais gagné beaucoup à le fréquenter davantage.

Tels sont, Monsieur, les quelques mots que je suis heureux de vous transmettre, avec l'hommage de ma gratitude et de mon profond respect.

Votre petit serviteur,

FRÈRE EVAGRE.

Enfin M. Honnet nous a écrit :

Troyes, 25 février 1890.

J'ai eu le bonheur de faire, en compagnie de Laroudie, le pèlerinage de Jérusalem, en 1887, et je puis vous assurer que je l'ai admiré dès cette époque dans sa joyeuse simplicité, la bonté de son cœur et son dévouement pour tous les pèlerins.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S.

EMILE HONNET,

Directeur du cercle catholique de Troyes.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de commenter ces trois documents : le récit des actes héroïques qu'on lira plus loin, prouvera une fois de plus que tous ceux qui, ayant connu Laroudie, rendent témoignage à sa haute vertu, ne remplissent qu'un devoir de stricte justice.

Le Saint ouvrier aurait bien voulu retourner à Jérusalem, lors du pèlerinage de 1889, le bon Dieu ne le lui permit pas.

En revanche, il lui ouvrit toutes grandes les portes de la Jérusalem céleste où il chantera éternellement ses louanges. Il prie maintenant pour ses parents, pour ses amis, pour son pays qui sera sauvé, le jour où renaîtront, dans tous les cœurs ouvriers, les sentiments chrétiens qui, après avoir fait le bonheur sur la terre, procurent la gloire au ciel.



LETTRÉS DE FRANCE.



Paris, 1^{er} Septembre 1893.

Les élections en France. — Après une période électorale assez calme, les élections à la Chambre des députés viennent d'avoir lieu. Leur résultat le plus clair et le plus évident c'est la défaite irrémédiable, c'est l'écrasement presque complet des *monarchistes*. Sur quatre cent quatorze députés, nommés au premier tour de scrutin, on ne compte pas moins, en effet, de *trois cent cinquante-huit républicains*. Le nombre des *monarchistes* réélus ne dépasse pas *cinquante-six*. Il y a, il est vrai, cent soixante quatre *ballottages*, c'est-à-dire 164 circonscriptions où le nombre des votants n'ayant pas été suffisant d'après la loi, un nouveau vote doit avoir lieu ; mais, dans ces circonscriptions, à part quatre ou cinq peut-être, l'élection de députés républicains est, dès maintenant, assurée. La future Chambre sera donc, en immense majorité, républicaine. Parmi les députés non réélus, nous ne saurions nous abstenir de signaler, avec tristesse, le vaillant défenseur des droits de l'Eglise, M. de Mun, qui, grâce surtout aux abstentions et aux manœuvres inqualifiables de certains conservateurs, hélas ! s'est vu préférer, dans le Morbihan, un obscur avocat radical. Nous savons, toutefois, que M. de Mun continuera à défendre, en dehors du parlement, la cause du peuple et de la Papauté.

Un autre caractère des élections législatives, c'est le progrès du socialisme. Plusieurs de ses chefs les plus en vue sont élus députés et, partout, ses candidats ont réuni un nombre redoutable de suffrages.

En face de ce mouvement irrésistible qui entraîne de plus en plus notre pays vers la démocratie, combien apparaissent sages et vraiment inspirées l'attitude et la politique du Pape Franciscain Léon XIII. Il ne veut pas que l'Eglise de France fasse cause commune avec les partis monarchiques expirants, mais qu'elle

accepte, franchement et sans arrière-pensée, la forme républicaine du pouvoir, les institutions démocratiques, pour lesquelles le pays vient encore d'affirmer, avec tant d'énergie, — nous allions dire avec tant de brutalité, — ses préférences et son choix.

Léon XIII et la France. — Dans une lettre récente au Cardinal Archevêque de Bordeaux, Léon XIII résume, en effet, de nouveau, avec une netteté et une éloquence admirables, la ligne de conduite que les catholiques Français ont à suivre, en même temps qu'il flétrit, avec une vigueur indignée, la conduite de ceux d'entre eux qui n'ont pas craint de contredire ses enseignements ou de leur refuser obéissance. “ *Nous désapprouvons grandement*, dit le Souverain Pontife, *l'audace de quelques hommes qui, se recommandant du nom de catholiques, se laissent emporter par l'esprit de parti* et n'épargnent même pas au Pontife Suprême leurs critiques acerbes. Et pourtant une expérience prolongée l'a clairement appris à tous : l'état de votre pays s'est tellement modifié que, dans les conditions où est actuellement la France, il ne paraît pas possible de revenir à l'ancienne forme du gouvernement sans passer par de graves perturbations. Dès lors, nous n'avons pu souffrir que quelques hommes, entraînés par l'esprit de parti, se servissent *d'une apparence de religion* comme d'un bouclier, pour faire plus sûrement opposition au pouvoir public depuis longtemps établi ; de ces tentatives d'opposition, en effet on ne pouvait attendre aucun résultat utile, mais seulement des conséquences très défavorables pour l'Eglise.”

“ C'est pourquoi, nous avons fait appel à tous les citoyens Français, aux *hommes de conscience et de cœur*, leur persuadant de *reconnaître et de garder loyalement la constitution du pays telle qu'elle est établie* et, oubliant les vieilles querelles, de travailler énergiquement à ce que l'équité et la justice président aux lois. Il est, à la fois, *malheureux et absurde* qu'il puisse se rencontrer quelqu'un qui, se vantant d'avoir plus souci de l'Eglise que Nous même, s'arroge le droit de parler en son nom, contre les enseignements et les prescriptions de Celui qui est en même temps le Protecteur et le Chef de l'Eglise.

“ Nous croyons à la vérité que *ces hommes dont la conduite est, à la fois, si audacieuse et si indigne*, ne peuvent trouver, en France,

parmi les *vrais* enfants de l'Eglise, personne qui soit de leur avis ou imite leur exemple, car nous estimons justement *vrais* enfants de l'Eglise ceux qui font au bien supérieur de la religion et de la patrie le sacrifice de leurs sentiments et de leurs intérêts privés."

Puissent ces graves et sévères avertissements ouvrir les yeux à ces Gallicans "fin de siècle" qui s'imaginent être plus habiles que le Docteur infailible lui-même. Puissent-ils comprendre, une bonne fois, que lutter contre le Vicaire de Jésus-Christ, c'est déshonorer leur cause et, pour de mesquines ambitions, compromettre honteusement l'avenir religieux du pays.

Bruits de guerre. — Au même moment où s'accomplissaient les élections, des manifestations hostiles à la France éclataient partout en Italie et des bruits de guerre, heureusement sans fondement, se répandaient dans le pays.

Le point de départ et le prétexte de ces manifestations Gallophobes ont été une querelle et une rixe sanglante entre ouvriers Italiens et ouvriers Français, dont Aigues-mortes, dans le midi, avait été le théâtre. Les ennemis de la France ont voulu élever à la hauteur d'un événement international cette bagarre locale, provoquée par les agissements d'aventuriers sans aveu. En Italie, les émeutes ont rappelé celles de 1891 contre les pèlerins Français.

A Rome, la populace s'est dirigée vers l'Ambassade Française en criant : "Vive l'Allemagne ! à bas la France !" Refoulés par la police, les émeutiers se sont portés devant le collège de Santa Chiara et, unissant dans une même haine la France et le Pape, ils ont jeté à terre les écussons pontifical et cardinalice, les ont brûlés, puis ont cassé les vitres, aux cris de : "Mort aux Français ! Mort au Pape !"

Le lendemain, dix mille personnes, escortées de drapeaux, ont assailli le palais de l'Ambassadeur à coups de pierres ; les portes ont été enfoncées avec des madriers et un commencement d'incendie allumé. Pendant toute la semaine, des bandes armées ont parcouru la ville en criant : "Vive la guerre ! à la frontière !"

A Milan, à Florence, à Gênes, des scènes analogues se sont passées. Des démonstrations ont aussi eu lieu à Livourne, à Vérone, à Padoue, à Reggio, à Arezzo, à Turin, à Tarente et

surtout à Naples. En France les populations ont su demeurer calmes.

D'autre part, le gouvernement Italien, qui se sent débordé par la canaille et qui est loin de partager cette ardeur belliqueuse, est entré en négociations avec le ministère Français, à la suite d'un échange de notes diplomatiques, tout danger de guerre semble écarté pour l'instant. Et dire que ce sont des hommes d'État Français qui ont, jadis, abandonné le Pape, pour contribuer à l'agrandissement de cette nation Italienne qui n'a pour nous, en retour, que du mépris et de la haine ! On l'a dit avec raison : l'honnêteté et la justice sont encore, même au point de vue humain, la meilleure des politiques.

Les merveilles de Lourdes. — Le *pèlerinage national* à N.-D. de Lourdes vient de se terminer. Jamais peut-être, il n'avait excité plus d'enthousiasme ; on n'y comptait pas moins de *quinze mille pèlerins* de Paris et *neuf cent vingt cinq malades*. Les solennités ont été splendides. Des évêques étrangers, en particulier Mgr de Bagdad et Mgr de Hauran (Syrie), prélats du rite Grec, y assistaient. Les processions, surtout, ont été fort émouvantes : sur le passage du T. S. Sacrement plusieurs miracles se sont produits ; des malades, dont les médecins avaient attesté l'état désespéré, se sont subitement levés, radicalement guéris. Beaucoup d'autres guérisons, contrôlées par les hommes de l'art et dont les récits remplissent, en ce moment, nos journaux catholiques, ont eu lieu durant tout le cours du pèlerinage.

Mais ce qui, par-dessus tout, a été admirable, c'est la foi des pèlerins, demeurant des heures et des nuits entières en prière. Suivant la parole d'un évêque, en contemplant cette armée de la supplication et de la pénitence, on comprend pourquoi la France, malgré tout le mal qui s'y commet, et malgré toutes les épreuves qui l'assailent, est et restera une nation chérie de Dieu. C'est qu'il s'y trouve toujours des chrétiens et, en première ligne, des Tertiaires, prêts à prier pour ceux qui ne prient pas, à expier pour ceux qui pèchent, et que ces chrétiens-là sont légion.

I. DE KERVAL,

Du 3ème Ordre de S. François.



GRANDE PROCESSION DU CAREME, DANS LA BASILIQUE DU T. S. SEPULCRE.

L'ACCENT de tristesse a disparu du chant sacré. L'hymne de l'Onction, on vient de l'entendre, exprime une douce sérénité, prélude du grand triomphe.

Nous sommes à quelques pas du Tombeau de notre divin Maître. La célèbre prophétie d'Isaïe conserve sa pleine réalisation. Ce Sépulcre reste un Sépulcre glorieux, et tous les peuples de la terre se prosternant y viennent exhaler leur prière : *ipsum gentes deprecabuntur.*

La Procession fait solennellement *trois fois* le tour du Saint Monument, en chantant, avec enthousiasme l'hymne de la victoire et circulant lentement à travers une foule compacte de *spectateurs* qui se pressent aux abords du S. Edicule pour nous voir et pour être témoins de notre grande cérémonie. Un cordon serré de soldats turcs, de la troupe régulière casernée à Jérusalem stationne dans la vaste rotonde, l'arme, non au bras, mais déposée, debout à terre et sur laquelle chaque soldat s'appuie, tout en maintenant le bon ordre.

PRO GLORIOSISSIMO
CHRISTI DOMINI
SEPULCRO

Ubi est Indulgentia Plenaria

HYMNUS

Aurora lucis rutilat,
Cœlum laudibus insonat,
Mundus exultans jubilat,
Gemens infernus ululat.

Cum Rex ille fortissimus,
Mortis confractis viribus,

DEVANT LE TRÈS GLO-
RIEUX SÉPULCRE DE
NOTRE-SEIGNEUR

Indulgence Plénière

HYMNE

Déjà l'aurore répand une vive lumière : le ciel retentit de chants de triomphe ; la terre tressaille de joie : l'enfer gémit et pousse des hurlements.

Car le Fort des forts, le Roi suprême, après avoir anéanti

Pede conculcans tartara,
Solvit a pœnis miseros.

Ille qui clausus lapide
Custoditur sub milite,
Triumphans pompa nobili,
Victor surgit de funere.

Solutis jam gemitibus
Et inferni doloribus,
Quia surrexit Dominus,
Resplendens clamat Angelus.

*Tempore vero Paschali, et
quando circumdatur gloriosissimum
Christi Sepulcrum tribus
vicibus, precedenti adjungitur
sequens Hymnus :*

Ad cœnam Agni providi
Et stolis albis candidi,
Post transitum maris Rubri
Christo canamus Principi.

Cujus corpus sanctissimum,
In Ara Crucis torridum,
Cruore ejus roseo
Gustando vivimus Deo.

Protecti Paschæ vespere
A devastante Angelo,
Erepti de durissimo
Pharaonis imperio.

les puissances de la mort, foule
du pied le noir tartare et en
délivre les infortunés captifs.

Il avait été enfermé sous une
énorme pierre ; il était gardé
par des soldats, et il sort victo-
rieux et triomphant, entouré
d'une pompe sans égale.

Les gémisséments de l'enfer
ont cessé comme ses supplices,
parce que le Seigneur est res-
suscité, comme le proclame un
ange tout resplendissant de lu-
mière.

*Durant le temps Pascal ou
lorsqu'on fait trois fois le tour
du glorieux Sépulcre, on ajoute
l'hymne qui suit :*

Approchons-nous de la table
de l'Agneau, où nous sommes
conviés, revêtus de la belle robe
d'innocence ; et après le passa-
ge de la mer Rouge, célébrons
dans nos chants le Christ notre
chef.

Son très saint corps, immo-
lé sur l'autel de la Croix, et son
sang divin, qui y a été répandu,
nous sont donnés pour nourri-
ture ; et ainsi nous vivons de
la substance de Dieu même.

C'est en mangeant cet Agneau
pascal que nous sommes pré-
servés du glaive de l'Ange ex-
terminateur et délivrés de la ty-
rannique servitude de Pharaon.

Jam Pascha nostrum Christus
Qui immolatus Agnus est, [est,
Sinceritatis azyma,
Caro ejus oblata est.

O vere digna hostia
Per quam fracta sunt tartara
Redempta plebs captivata
Reddita vitæ præmia.

Consurgit Christus tumulo,
Victor redit de barathro,
Tyrannum trudens vinculo,
Et Paradisum reserens.

Quæsumus, Auctor omnium,
Ad hunc sacratum Tumulum,
Ab omni mortis impetu
Tuum defende populum.

Gloria tibi, Domine,
Qui surrexisti a mortuis,
Cum Patre et Sancto Spiritu,
In sempiterna sæcula. Amen.

ANTIPHONA. — Dixit Angelus
HIC mulieribus : nolite expavescere.
Jesum quæritis Nazarenum crucifixum :
surrexit, non est HIC : ecce locus,
ubi posuerunt eum. *Alleluia.*

Ÿ. Surrexit Dominus de hoc Sepulcro. *Alleluia.*

℞. Qui pro nobis pependit in ligno. *Alleluia.*

Oui, notre Pâque c'est le Christ, l'Agneau immolé dont la chair nous est offerte comme le pain azyme de la vérité.

O véritable victime d'agréable odeur par laquelle les puissances de l'enfer sont vaincues, le peuple esclave, rendu à la liberté et la vie, reconquise !

Le Christ est sorti du Tombeau, glorieux : il revient victorieux de l'enfer, où il a enchaîné le Tyran : et à nous, il nous a ouvert le Paradis.

ICI, devant votre Tombeau sacré, nous vous supplions, Créateur de toutes choses, de défendre votre peuple contre tous les assauts de la mort.

Gloire à vous, Seigneur, qui êtes ressuscité d'entre les morts ; égale gloire au Père et à l'Esprit-Saint dans les siècles. Ainsi soit-il.

ANTIENNE. — C'est ICI que l'Ange dit aux saintes femmes : Ne craignez pas. Vous cherchez Jésus de Nazareth, qu'on a crucifié ; il est ressuscité ; il n'est point ICI : voilà le lieu où on l'avait déposé. *Alleluia.*

Ÿ. Le Seigneur est ressuscité de ce Tombeau. *Alleluia.*

℞. Lui qui pour nous a été suspendu à la Croix. *Alleluia.*

ORATIO.

Deus qui per triumphalem
HIC Unigeniti tui ressurectio,
nem mundo salutis remedia
contulisti, atque æternitatis
nobis aditum devicta morte
reserasti : vota nostra, quæ
præveniendō aspiras, etiam ad-
vando proseguere. Per eum-
dem, Christum, Dominum, nos-
trum. Amen.

Pater, Ave, etc.

Oraison.

O Dieu qui par la glorieuse
résurrection de votre Fils uni-
que dont CE LIEU a été té-
moin, avez apporté au monde
les remèdes du salut, et nous
avez ouvert, par sa victoire sur
la mort, l'entrée de l'éternité
bienheureuse : daignez encore
soutenir de votre assistance les
vœux que vous nous inspirez,
en nous prévenant de votre
grâce : par le même Christ,
Notre-Seigneur. Ainsi soit il.

Notre Père, Je vous salue.

Près du monument de la Résurrection, immédiatement en
dehors des lourds piliers de la Rotonde. se trouve le Sanctuaire
de Ste Marie Madeleine : c'est l'endroit où Notre-Seigneur lui
apparut sous la forme du jardinier. On y fait la onzième station.
L'Officiant encense tout l'autel de la Sainte et une grande rosace
en marbre, au-devant de l'autel, incrustée dans le pavé et au-
dessus de laquelle brûlent constamment deux petites lampes.

UBI CHRISTUS
APPARUIT MARLÆ
MAGDELENÆ IN HOR-
TULANI HABITU

Ubi est Indulg. septem ann.

HVMNUS

Christus triumphum gloriæ
Monstrare cunctis voluit
Sed prima ferunt gaudia
Qui plus ardebant ceteris

DANS LE LIEU
OÙ NOTRE-SEIGNEUR
APPARUT À MARIE
MADELEINE

Indulgence de sept ans

HVMNE

Le Christ daigna manifester
à tous les siens la gloire de son
triomphe ; mais les prémices
de la joie qu'elle procurait,
étaient réservés aux âmes les
plus aimantes.

Quod Magdalena noverat
Dum luce prima fervida
Hinc inde currit saucia
Christi amore languida.

Adstare non timet cruci,
Sepulcro inhæret anxia,
Truces nec horret milites :
Pellit timorem charitas.

Christum quem vivum forti-
Dilexit quærit mortuum, [ter
Ungento unctum optimo
Quem unxit vivum pistico.

Hinc dulcia colloquia
Sui meretur Domini
Dum hortulani habitu,
Me noli, dixit, tangere.

Jesu dulce refugium,
Spes una te quærentium ;
Per Magdalenæ meritum,
Peccati solve debitum. Amen.

ANTIPHONA. — Surgens au-
tem Jesus mane prima sabbati,
apparuit HIC Mariæ Magdele-
næ, de qua ejecerat septem
dæmonia.

Madeleine le savait : et dès
la pointe du jour elle court çà
et là toute empressée, le cœur
blessé d'amour pour Jésus.

Elle ne craint pas de se tenir
au pied de la Croix : elle reste,
dans une anxiété mortelle, im-
mobile près du Tombeau ; elle
ne redoute ni les soldats, ni
leur férocité : son amour est
plus fort que la crainte.

Le Christ qu'elle avait si
vivement aimé pendant qu'il
était en vie, elle le cherche après
sa mort pour l'embaumer avec
un parfum exquis, comme elle
l'avait oint durant la vie avec
du nard précieux.

Aussi mérite-t-elle d'ouïr de
douces paroles de la bouche
de son Seigneur, qui sous l'ha-
bit d'un jardinier lui dit : Ma-
rie, ne me touchez pas.

Jésus, doux refuge de nos
âmes, unique espérance de ceux
qui vous cherchent, par les mé-
rites de Madeleine, remettez-
nous la dette de nos péchés.

ANTIENNE. — Or, après sa
résurrection, dès le matin du
premier jour de la semaine, Jé-
sus apparut ICI à Marie Ma-
deleine, de laquelle il avait
chassé sept démons.

ψ. Maria, noli me tangere.

℞. Nondum enim ascendi
ad Patrem meum.

ORATIO.

Beatæ Mariæ Magdalenæ,
quæsumus, Domine Deus, suf-
fragiis adjuvemur ; cujus preci-
bus non solum quatruiduanum
fratrem resuscitasti : sed te Do-
minum post resurrectionem
HIC vivum ostendisti. Qui
vivis.

Pater, Ave, etc.

ψ. Marie, ne me touchez pas ;

℞. Car, je ne suis pas encore
remonté auprès de mon Père.

ORAISON.

O Seigneur Dieu, faites que
nous soyons aidés par les suf-
frages de la bienheureuse Marie
Madeleine, aux prières de la-
quelle non-seulement vous avez
ressuscité son frère Lazare en-
seveli depuis quatre jours, mais
avez daigné encore vous mon-
trer ICI vivant, à elle, après
votre résurrection. Vous qui
vivez et régnez.

Notre Père, Je vous salue.

Nous arrivons enfin au lieu du départ. C'est à l'autel du Très
Saint Sacrement, à la chapelle de l'Apparition de Notre-Seigneur
à sa Sainte Mère, le matin de sa résurrection, avant son appari-
tion à Marie Madeleine, d'après la tradition locale et l'appréciation
commune des Fidèles, c'est là dans ce mémorable Sanctuaire
que se fait la douzième et dernière Station.

TANDEM AD CAPELLAM
VIRGINIS MARIÆ

*Ubi fertur Christum Jesum,
post Resurrectionem appa-
ruisse primo Matri
sue.*

HYMNUS

Jesum Christum, crucifixum,
Ob peccatorum crimina,
Hunc vidisti, et flevisti,
O gloriosa Domina.

DANS LA CHAPELLE DE
LA VIERGE MARIE

*Où, d'après la tradition, Notre-
Seigneur, après sa résur-
rection apparut d'abord
à sa Mère.*

HYMNE

Vous avez vu crucifier le
Christ pour les crimes des pé-
cheurs ; vous avez vu votre Jé-
sus sur la Croix, ô glorieuse
Souveraine, et vous avez pleuré.

Victa nece, fracta lethe,
Splendor Paternæ gloriæ,
Gaude vivens, venit splendens,
Jam lucis orto sidere.

Morti datum suscitatum
Solutis cernis luctibus :
Unde pontus, astra, mundus.
Exultet cœlum laudibus.

Hinc immensas psallat odas,
Omnis sacratæ Triadi,
Quæ nos ducat, et inducat
Ad cœnam Agni providi. Amen.

Mais réjouissez-vous : il a vaincu la mort ; il a triomphé de l'enfer ; et le voilà, Lui, la splendeur du Père, apparaissant dès le lever de l'aurore, plein de vie et tout éclatant de gloire.

Déposez donc toute marque de deuil, puisque vous voyez ressuscité Celui qui avait été livré à la mort ; que la mer et les astres, que la terre et les cieux en tressaillent de joie et retentissent de louanges !

Oui, que le monde entier chante un immense cantique d'actions de grâces à la très auguste Trinité : qu'elle nous dirige dans nos voies et nous conduise aux Noces de l'Agneau immaculé !

La cérémonie continue ici, tout le monde étant à genoux, par le chant solennel des Litanies de la Sainte Vierge, en musique, avec accompagnement des grandes orgues latines.

Les Litanies terminées, tous se lèvent et l'on chante :

CANTORES :

Gaude Virgo Mater Christi
condemnatum quem vidisti :

LES CHANTRES :

Réjouissez-vous, Vierge, Mère du Christ, Jésus, que vous avez vu condamné :

Tout le Chœur continue avec un véritable enthousiasme.

CHORUS

Resurrexit sicut dixit !

LE CHŒUR

Est ressuscité comme il l'avait dit.

CANTORES

Gaude lumen claritatum
Quem vidisti conclavatum :

CHORUS

Resurrexit sicut dixit.

CANTORES

Gaude magnum fletus mare
Quem vidisti expirare :

CHORUS

Resurrexit sicut dixit

CANTORES

Gaude flos odoris miri :
Quem vidisti sepeliri :

CHORUS

Resurrexit sicut dixit.

CANTORES

Gaude Mater alma Christi
Gloriosum quem vidisti :

CHORUS

Resurrexit sicut dixit :
Alleluia, Alleluia, Alleluia.

ψ. Gaude et lætare, Virgo
Maria. *Alleluia.*

LES CHANTRES

Réjouissez-vous, lumière écla-
tante, CELUI que vous avez vu
cloué à la Croix :

LE CHŒUR

Est ressuscité comme il l'avait
dit.

LES CHANTRES

Réjouissez-vous, océan de lar-
mes : CELUI que vous avez vu
expirer :

LE CHŒUR

Est ressuscité comme il l'avait
dit.

LES CHANTRES

Réjouissez-vous, fleur d'un par-
fum exquis : CELUI que vous
avez vu ensevelir :

LE CHŒUR

Est ressuscité comme il l'avait
dit.

LES CHANTRES

Réjouissez-vous, douce Mère
du Christ, CELUI que vous avez
vu tout resplendissant :

LE CHŒUR

Est ressuscité comme il l'avait
dit. *Alleluia, alleluia, alleluia.*

ψ. Réjouissez-vous et tressail-
lez d'allégresse, ô Vierge Marie.
Alleluia.

R. Quia surrexit Dominus
vere. *Alleluia.*

ORATIO.

Deus, qui per resurrectionem
Filii tui Domini nostri Jesu
Christi mundum lætificare dig-
natus es : præsta quæsumus, ut
per ejus Genitricem Virginem
Mariam perpetuæ capiamus gau-
dia vitæ. Per eundem Chris-
tum Dominum nostrum. Amen.

Pater, Ave, etc.

R. Parce que le Seigneur est
véritablement ressuscité. *Al-
leluia.*

Oraison.

O Dieu, qui par la résurrec-
tion de votre Fils, Notre-Sei-
gneur Jésus-Christ, avez daigné
réjouir le monde, faites, nous
vous en supplions, que par sa
Mère, la Vierge Marie, nous
participions aux joies de la vie
éternelle : par le même J. C.
N.-S. Ainsi soit-il.

Notre Père, Je vous salue.

La cérémonie est terminée ! Depuis l'entrée solennelle, elle a duré plus de trois heures !

FR. J *Missionnaire de Terre-Sainte.*

N. B. — L'article qui précède laisse un désir aux Lecteurs : celui de la description complète, détaillée de l'Auguste Basilique tout entière. Ce travail descriptif nous est promis : le R. Père Frédéric, ex-vicaire Custodial de la Terre Sainte et ex-Pénitencier apostolique de la Basilique, qui a habité les Saints Lieux douze ans et qui a fait une étude spéciale des Sanctuaires, promet ce travail de longue haleine. Il le fera dans un style simple, sans prétention, mais clair et précis, mettant ainsi sa description à la portée de toutes les intelligences. Il la donnera après son étude sur la mer Morte et sur le Temple.

Note du P. Directeur.





CHRONIQUE.



PETIT MANUEL DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE, par le Père Désiré, missionnaire franciscain. — vol. in. 18 de 140 pages, prix 5 centins.

Depuis longtemps le besoin se faisait sentir d'un Manuel du Tiers-Ordre à la portée des petites bourses, tout en étant complet. Nous pensons donner pleine satisfaction à ce désir général en annonçant l'opuscule du Père Désiré. Il nous suffira d'en indiquer les diverses parties pour le faire apprécier. En voici l'ordre : 1°. Texte de la Règle et catalogue des Indulgences ; 2°. Catéchisme franciscain, ou explication des questions plus pratiques pour le grand nombre, par questions et réponses ; 3°. Méthode de méditation pour la récitation des *Pater*, dans le courant de la journée ; 4°. Deux méthodes pour entendre la messe, d'après S. Léonard de Port Maurice ; 5°. Calendrier des fêtes des Saints et des Bienheureux des trois Ordres de S. François et des jours où les Tertiaires et les Cordigères peuvent gagner des Indulgences ; 6°. Cérémonial complet du Tiers-Ordre.

Le Père Désiré a composé cet opuscule à la demande de presque tous les Directeurs qu'il a rencontrés et après avoir vu des centaines de Tertiaires qui n'avaient même pas le texte de la Règle ou tout au moins qui ne pouvaient suivre les diverses cérémonies du Tiers-Ordre. Le bon marché exceptionnel de cet opuscule complet fera disparaître cet inconvénient et personne ne pourra objecter sa pauvreté pour n'avoir pas au moins l'essentiel indispensable à tout Tertiaire. Les personnes zélées pour la diffusion du Tiers-Ordre trouveront dans la distribution de ce Manuel complet et à bon marché un moyen facile d'exercer leur zèle.

Cependant cet opuscule ne s'adresse qu'aux personnes moins fortunées et moins instruites. Pour les Directeurs et les Dignitaires des Fraternités et en général pour toutes les personnes qui veulent

ou doivent posséder une connaissance approfondie de tout ce qui concerne le Tiers-Ordre, cet opuscule serait insuffisant ; à toutes ces personnes il faut le grand Manuel.

Le prix exceptionnel de *cing centins* (5 cts) ne permettant qu'à peine de couvrir les frais de l'impression, les dépositaires n'expédieront par la poste pas moins de 20 exemplaires à la fois. Les frais de port d'une commande au-dessous de 20 seraient à la charge du destinataire, c'est-à-dire *un centin* (1 ct) par exemplaire.

S'adresser à M.M. Cadieux et Derome, libraires, 1603, rue Notre-Dame, Montréal : ou aux Franciscaïnes Missionnaires de Marie, 180, Grande Allée, Québec.

Echos d'un pèlerinage Franciscaïn. — Un magnifique pèlerinage a été effectué le 12 Août par nos Frères et nos Sœurs de Québec, au Sanctuaire du Cap de la Madeleine et à Trois-Rivières où reposent les restes de notre Bien aimé Frère Didace. La nouvelle d'un succès aussi complet nous a grandement réjouis, mais nullement étonnés. Etant connus le zèle si intelligent du Révérend Directeur et la ferveur des deux Fraternités de la Métropole, il n'est pas de merveille qui puisse nous surprendre.

Le jour du départ était tout-à-fait franciscaïn, puisqu'il est consacré à la mémoire de Ste Claire, la glorieuse Fille de Notre Père S. François.

Les vapeurs *Pèlerin* et *Ste Croix* chargés de transporter les 1200 pèlerins laissèrent le quai à six heures : force fut au Directeur, le R. P. Perron, de refuser plus de 400 personnes qui désiraient aussi se rendre au Cap de la Madeleine.

Ce concours prodigieux était dû au zèle du Directeur et à une visite du R. P. Frédéric, gardien du Sanctuaire qui, vendredi dernier, vint à Québec, et engagea fortement les fidèles à prendre part à ce pieux pèlerinage, les assurant qu'ils rencontreraient ainsi les vus du Saint Père, qui vient de recommander à la chrétienté et le Tiers-Ordre de S. François et la dévotion à Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Aucun Sanctuaire ne pouvait plus convenablement être choisi pour un pèlerinage de ce genre, que celui du Cap de la Madeleine consacré depuis 1694 au culte de la Ste Vierge sous le vocable de Notre-Dame du Saint Rosaire.

D'après les registres de cette paroisse, nous voyons que le diplôme établissant l'archiconfrérie du Saint Rosaire en ce lieu est daté de 1694, signé par Benjamin Cloche, Général des Dominicains, et adressé au R. Paul Vachon, curé du Cap de la Madeleine. Ce prêtre, natif de Beauport, chanoine du premier chapitre de Québec sous Mgr Laval, fonda l'archiconfrérie en 1694 et fit construire l'église actuelle en 1714. Le 4 Mars dernier, le Souverain Pontife éleva ce temple à la dignité de Sanctuaire de pèlerinages et l'enrichit d'une indulgence plénière et de plusieurs indulgences partielles pour chaque visite..

Nous apprenons avec plaisir que ce Sanctuaire sera bientôt sous la garde des RR. PP. Oblats.

Les RR. PP. Perron, Directeur du Tiers-Ordre, Frédéric, Pelletier, Levoyer, de Boston, Georget de l'Université d'Ottawa, ainsi que Messire Blanchet, séminariste, faisaient partie du pèlerinage.

Malgré les ennuis d'un temps chagrin, et les incommodités du manque d'espace, la note dominante du pèlerinage était la douce joie et la piété des vrais enfants de S François. Cette piété se montra inaltérable durant les exercices de cette belle nuit de prières.

Vers 7 hrs ce n'était qu'une exclamation : " Voici le Cap ! Voici Notre-Dame du Rosaire !" et chacun contemplant les deux églises au milieu d'un groupe d'habitations gracieusement pavoisées pour la circonstance. Toutes ces oriflammes qui flottaient semblaient dire : Nous vous attendons ! gagnés par l'émotion, les pieux passagers tombèrent à genoux, en implorant du fond de l'âme la Bonne Mère dont ils venaient visiter le Sanctuaire.

Reçu au quai par le digne Curé de la paroisse, le pèlerinage déroulait vers l'église sa procession rendue plus imposante encore par les vibrants accords des jeunes fanfaristes de S. Sauveur. La bannière de Marie Immaculée flottait devant les Novices couvertes du voile blanc ; revêtues du S. habit, les Sœurs profeses portaient la croix franciscaine et étaient suivies des Frères eux aussi en grand habit religieux. Les pèlerins non Tertiaires complétaient le cortège.

Les cérémonies religieuses eurent lieu dans la grande église paroissiale et dans le Sanctuaire du Rosaire, forcément réservé à la tête de la procession. Bien embarrassé serait celui qui voudrait désigner les plus méritants durant ces heures trop

courtes. L'accueil si gracieux de M. le Curé, le zèle infatigable des Directeurs, et le talent bien connu des artistes qui se consacrèrent avec toute leur âme à l'exécution musicale, méritèrent les plus grands éloges. De leur côté, les pèlerins furent admirables de piété dans leurs ferventes communions et durant la vénération des Saintes Reliques.

Après le salut solennel la procession regagnait le fleuve, pour aller entendre une parole toujours jeune et toujours éloquente : celle de Sa Grandeur Mgr Lafèche, et pour saluer la ville des Trois-Rivières, gardienne fortunée du corps de notre Bon Frère Didace. M. le chanoine Cloutier, Curé de cette paroisse, ayant annoncé à la grand'messe l'arrivée des pèlerins leur procura ainsi une véritable ovation de la part de la population qui les escorta jusqu'à la cathédrale. Là, Monseigneur rappela avec à-propos les Bulles de Pie IX et de Léon XIII, pour indiquer la grandeur de la vocation des Tertiaires. Il le fit avec autant de bonté paternelle que d'éloquence et termina par sa bénédiction.

Immédiatement après commença un salut solennel. On a remarqué le chant du *Sit Nomen Domini* par Melle Kyrouac et Mme Minguy, *Ave Maria* de Gounod par Melle Brindamour avec accompagnement de violon par M. Frs. Kyrouac, *Tantum ergo* par Mmes Minguy et Michaud et MM. Delfosse et Gagné. L'orgue était tenu par Melle Héloïse Trudel et le chœur dirigé par M. Laliberté.

En retournant aux bateaux, les pèlerins passèrent processionnellement devant l'église anglicane des Trois-Rivières qui contient les restes du Vénéral Frère Didace, d'heureuse mémoire.

Le départ des Trois-Rivières a eu lieu à 2 h., de l'après-midi.

Les pèlerins sont partis enchantés de leur voyage et se promettant de le recommencer aussitôt qu'ils en auront l'opportunité.

ACTIONS DE GRACES DIVERSES.

Reconnaissance à Notre-Dame de Pitié pour trois grâces obtenues. Enfants de S. François ayons une dévotion quotidienne envers cette bonne Mère, compatissons à ses Sept Douleurs, et aimons à pleurer souvent avec elle au Calvaire !

Merci à S. François d'Assise pour l'enfant de Madame Marleau, rue Lusignan, Montréal, soulagé dès le troisième jour et guéri à la fin d'une neuvaine en l'honneur du Séraphique Père.

Gloire à S. Antoine qui a fait cesser en un jour des hémorragies causées par une toux violente de plusieurs semaines!

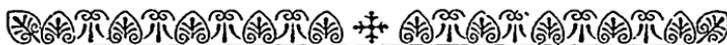
Une autre personne doit au même Saint plusieurs faveurs entre autres, d'avoir retrouvé un objet très précieux.



REMERCIEMENTS ADRESSES

— A —

Notre Bon Frère Didace



Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis. — Désirant publier une brochure sur le Frère Didace et surtout préparer les voies à sa glorification ici-bas, nous faisons appel à la reconnaissance de ceux qui le considèrent comme leur bienfaiteur. Prière de nous détailler les faveurs dont on se croit redevable envers lui, avec date, adresse, signature ; ajouter autant que possible, la contresignature de Monsieur le Curé et, s'il s'agit d'une guérison, de Monsieur le Docteur. Nous garderons dans la publication, la discrétion qui nous sera imposée. — Toute communication historique sur la personne du Frère Didace sera également reçue avec reconnaissance, 1222 Rue Dorchester, Montréal.

S. Simon de Bagot. — Je désire remercier publiquement le Bon Frère Didace pour plusieurs faveurs obtenues pendant des neuvaines faites en son honneur.

DAME S. C.

Montréal. — J'étais affligée d'une maladie nerveuse ; j'ai eu recours au Frère Didace, lui promettant de faire publier ma gué-

raison dans la *Revue*, si je l'obtenais, et j'ai été pleinement exaucée. Je prie tous les Lecteurs de m'aider à témoigner ma reconnaissance au ciel, et je me propose de faire le meilleur usage possible de la santé qui m'est rendue.

P. B.

Montréal. — Je désirais obtenir deux grâces : j'eus la pensée de recourir au Frère Didace, et je promis, si j'obtenais ces grâces, de les faire publier dans la *Revue du Tiers-Ordre*. Je fis une neuvaine et à la fin j'avais obtenu mes grâces. Je vous serais reconnaissante de faire connaître cette faveur à la gloire du Frère Didace, et de me recommander en même temps aux prières des Tertiaires pour une affaire temporelle très importante. Amour et reconnaissance à ce grand Serviteur de Dieu !

D. L.

Ste Cunégonde. — 6 Août. Demoiselle P. B., bénit la T. Ste Vierge et le Frère Didace pour une guérison obtenue après deux neuvaines avec promesse d'en faire publier dans la *Revue* le résultat favorable.



N'oublions pas nos bien aimés Défunts.



Dame Héléne L. de Lottinville, épouse de G. Plourde, décédée à S. Léon le 31 Juillet après deux ans de profession.

M. Joseph Lafrance, en religion Fr. François d'Assise, décédé à Québec le 18 Août 1893 à l'âge de 82 ans, après 10 ans de profession.

Fraternité de Montreal. — M^{lle} Zoé Charet en religion Ste Agnès de Jésus, décédée le 20 Août après 4 années de profession.

M^{me} F. X. Brazeau en religion Ste Elisabeth, décédée le 28 Août à l'âge de 64 ans après 7 années de profession.

R. I. P.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Flexieres.

Le 1^{er} ou le jour de clôture pour ceux qui auront fait ou feront une neuvaine à Notre-Dame du S. Rosaire et satisferont aux conditions ordinaires.

Le même jour, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, Pardon du Rosaire dans les Eglises des RR. PP. Dominicains ou dans celles qui possèdent la Confrérie du Rosaire.

Le 2, aux conditions ordinaires pour ceux qui portent le scapulaire bleu.

Le 4 Octobre, indulgence plénière pour chacun de ces titres : Tertiaire, Cordigère et Associé du Chemin de Croix Perpétuel. La Fraternité réunie pourra recevoir la bénédiction papale.

Le même jour ou l'un des 7 suivants, indulgence plénière, offerte aux conditions ordinaires, à tout fidèle qui visitera une église ou un oratoire public et y priera aux intentions du Souverain Pontife.

Le 8, conditions ordinaires pour ceux qui récitent habituellement le chapelet brigitté.

Le 25, on peut commencer la neuvaine aux âmes du purgatoires, afin de gagner l'indulgence plénière qui y est attachée aux conditions ordinaires.

Le 28, conditions ordinaires pour ceux qui portent un objet enrichi des indulgences apostoliques, et font au moins une fois par semaine l'une de ces pratiques : réciter le chapelet ou assister à la messe, ou secourir les pauvres.

Le 29 commencent des 7 dimanches en l'honneur de l'Immaculée Conception ; chaque dimanche, 7 années d'indulgence ; indulgence plénière, conditions ordinaires, le dernier dimanche.

Indulgences Partielles.

7 ans et 7 quarantaines chaque jour pour ceux qui font le mois du S. Rosaire. Indulgence plénière à la fin, aux conditions ordinaires.

Le 13 et le 19, 7 ans et 7 quarantaines pour les cordigères.

300 jours, chaque fois qu'avec un cœur contrit, on assiste aux pieux exercices de neuvaine ou de mois en l'honneur de S. François.

“ Ange de Dieu qui êtes mon gardien par un bienfait de la divine Providence, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi, gouvernez-moi. Amen.”

100 jours chaque fois ; indulgence plénière, conditions ordinaires chaque mois ; le 2 Octobre et à l'article de la mort.

Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées par S. S. Léon XIII dans la Règle, spécialement pour l'assistance à de pieux exercices en l'honneur de S. François.

CALENDRIER.

OCTOBRE

1. Notre-Dame du S. Rosaire. — Bse Louise de Savoie, *clarisse*.
2. Saints Anges.
3. Vigile de la S. François, *jeûne de règle*.
4. Solennité de notre Séraphique Père S. François, Diacre, Patriarche et glorieux Fondateur des Trois Ordres.
5. B. Jean de Penna, prêtre, du 1^{er} Ordre.
6. Ste Marie Françoise des Cinq Plaies, vierge, *tertiaire*.
8. Maternité de Marie. — Ste Brigitte, princesse de Néricie, veuve, *tertiaire*.
12. S. Séraphin, *capucin*.
13. SS. Daniel, Léon, Ange, Samuel, Donule, Hugolin, Nicolas, martyrs du 1^{er} Ordre.
16. Pureté de Marie.
18. S. Luc, *Évangéliste*.
19. S. Pierre d'Alcantara, du 1^{er} Ordre. D'après Ste Thérèse, Jésus ne refuse rien de ce que l'on demande au nom de ce grand Saint.
22. B. Ladislas de Gielnow, du 1^{er} Ordre.
23. S. Jean de Capistran, du 1^{er} Ordre.
25. B. François de Calderola, du 1^{er} Ordre.
28. SS. Simon et Jude, apôtres.
29. Bse Paule de Mantoue, vierge, abbesse, du 2^{me} Ordre.
30. Fête de Marie, Secours des Chrétiens. — B. Libérat de Laure, du 1^{er} Ordre.
31. B. Thomas de Florence, frère convers, du 1^{er} Ordre, patron des pêcheurs repentis.